

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 DÉCEMBRE 2021

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 DÉCEMBRE 2021

Table des matières

	Page
Bilan	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des résultats	4
Notes complémentaires	5

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT

BILAN

31 DÉCEMBRE 2021

(non audité)

	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	56 618	58 600
Passif		
	-	-
Actifs nets		
Actif net	56 618	58 600

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021
(non audité)

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	58 600	61 314
Insuffisance des produits sur les charges	(1 982)	(2 714)
Solde à la fin	56 618	58 600

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021
(non audité)

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Campagne de financement	14 900	14 080
Charges		
Taxes et permis	36	36
Frais de bureau et internet	517	564
Frais de banque	139	109
	692	709
Excédent des produits sur les charges	14 208	13 371
Remboursement au Club de Plein Air Saint-Donat inc. de dépenses faites en lien avec la fin de bienfaisance de la fondation et dépenses de la fondation faites en lien avec sa fin de bienfaisance.	(16 190)	(16 085)
Insuffisance des produits sur les charges	(1 982)	(2 714)

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Héritage Nature et Plein Air de Saint-Donat (la «Fondation») a été constituée le 17 juillet 2007 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour objectif de recueillir des dons du public afin de permettre aux collectivités locales de pratiquer la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.